



Le mot du Maire

L'été se termine et on peut dire que ce fût un bel été pour ceux qui apprécient le soleil et la chaleur, moins pour la nature qui aurait préféré beaucoup plus d'eau. Après un mois de juin arrosé à peu près normalement, juillet et août auront été marqués par la chaleur et la sécheresse. Cette situation est exceptionnelle car elle concerne tout notre pays avec des restrictions pour l'arrosage dans tous les départements. Même la vigne qui supporte bien la chaleur et le sec aurait aimé « une goutte d'eau » pour faire mûrir les raisins qui ont échappé à la grêle du mois de juin.

Au sujet de « la COVID », cette année 2022 est bien plus facile pour l'instant que les deux précédentes. Même si on est loin d'oublier ce virus, les cas graves qui nécessitent une hospitalisation sont devenus rares et on ne peut que s'en réjouir.

A Ternand, toutes les associations ont repris leurs activités sans restriction particulière. Les fêtes et manifestations locales ont pu se dérouler normalement. Parmi celles-ci, j'en citerai deux :

- La fête des conscrits : bravo à toute l'équipe de la « classe en 2 » qui a fait parler d'elle pendant de longs mois avec l'organisation de la course de « caisses à savon » et le week-end de la fête des classes.

- La « Nuit du rosé » en Juillet : félicitations à tous les membres du comité des fêtes pour tout le travail fourni pour cette occasion (décorations du village, organisation du marché nocturne, repas « jambon au foin », etc.).

Merci à toutes et tous, bénévoles, qui vous impliquez activement dans les diverses associations : quand on voit une telle affluence du public, on ne peut que vous encourager à poursuivre !

Notre « Petite Cité de Caractères » attire de plus en plus de visiteurs. Je tiens également à remercier celles et ceux qui participent à son embellissement.

La MARPA ouvre ses portes en Septembre 2022 : Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'association « les 3 ruisseaux » dont la présidente est Michèle DANGUIN.

L'école reprend début septembre, toujours sous la direction de Corinne PONTUS, avec l'ouverture d'une quatrième classe tout en gardant un effectif constant de 75 élèves.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant à toutes et tous une belle fin d'été et de bonnes vendanges à nos viticulteurs.

Bernard DUMAS



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Mardi 12 Avril 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 avril 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Loïc MARIETTON.
Début de la séance 20h. Approbation du compte-rendu du 15/03/22.

URBANISME

- Demande préalable déposée par Mme Ghislaine CANIVET au 254 rue du Val d'Azergues pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France et demande de pièces manquantes.
- Demande préalable déposée par Mr Axel BREYTON au 66 impasse des Mélanges pour changement de menuiseries et clôture. Dossier en attente.
- Demande préalable déposée par Mr David DALLONGEVILLE et Mme Isabelle MONBRARD au 66 rue des Grandes Planches pour création d'ouvertures et aménagement d'un appentis en pièce de vie. Dossier en attente.
- Demande préalable déposée par Mr Francky MAGNE au 2250 route du Berthier pour réfection peinture des boiseries extérieures. Dossier transmis et accepté par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SCI MARDUEL/ALIX au Grande Terre Nord.
- Lotissement du Clos d'Épieux pour la création de 5 lots à bâtir. Permis d'aménager accepté.

VOIRIE

- Demande de devis pour le changement des barrières de sécurité en bois impasse de la Mairie auprès de l'entreprise Essentiel Bois.
- Local de la chasse : Consécutivement à l'avertissement de la police de l'eau pour le rejet des eaux usées dans l'Azergues, une étude est en cours pour se raccorder aux évacuations des vestiaires du foot.
- Rallye Charbonnières : Les horaires du vendredi 29 avril sont avancés, la route au niveau du Giraud sera fermée à partir de 8h30.
- Radar pédagogique : Il a été installé du 7 au 21 mars devant l'ancienne pharmacie. La fréquentation relevée est conséquente (environ 6 200 véhicules / jour voie montante et descendante cumulées) avec malheureusement quelques excès très élevés(+100km/h).

BÂTIMENTS

- Studio au 322 rue des Grandes Planches : Projet de rénovation de l'appartement

pour sa prochaine location.

- Bureau au 322 rue des Grandes Planches : Dossier à l'étude pour une future location.
- Jardin de l'appartement au-dessus de la poste. Un affaissement de terrain a été observé et sécurisé. Il reste sous surveillance afin de vérifier son évolution.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Compte-rendu de la commission transports-Mobilité du 31/03 :

- Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 définie dans la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) datant du 24/12/19, le PLM (Plan Local des Mobilités) a été planifié jusqu'en 2025 avec ses différentes phases :
 - Diagnostic (rencontre des 32 maires, des entreprises, groupes de travail...) ->10/22
 - Stratégie à mettre en place ->01/23
 - Plans d'actions -> 04/23
 - Approbation du plan, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation -> 01/25
- Une délibération sera prise le 16/05 en Conseil Communautaire pour valider son lancement.

- Rencontre entreprises/Jeunes organisée par la CCBPD le 12 mai au Domaine des Communes à Anse en présence des partenaires de l'emploi et de l'alternance ainsi que de nombreuses entreprises du territoire.

COMMUNICATION

- Parution du bulletin quadrimestriel le 15/04.
- Visite d'un correspondant du Progrès dans le cadre du concours du « plus beau village de la Région » qui se déroulera en deux phases : élection du plus beau village du département et si résultat positif, concours pour le plus beau village de la région. Une double page dans le Progrès sera consacrée à notre Cité dont la sortie est prévue le dimanche 24/4.

ELECTRICITÉ

- Compte-rendu du comité syndical du 22/03 : Approbation des charges annuelles des communes : pour Ternand, elles s'élèvent à 29 k€.

Les Taux d'abattement sur les travaux 2022 ont été approuvés : celui concernant le renforcement des réseaux électriques est passé de 90% à 100%. Le taux destiné à la démarche performante s'élève à 45%. Les autres restent

inchangés (éclairage public et airs de sports à 50% / sécurisation des réseaux à 100%).

Stratégie ambitieuse pour développer le photovoltaïque avec un objectif de production fixé à 1GW à horizon 2050 pour le département du Rhône (il est aujourd'hui de 119 MWC).
Candidature du Syder et de 4 communes de communes au contrat chaleur renouvelable de l'ADEME dans le but de produire 16.5 GWh par an.

DELIBERATIONS

- Demande de subvention pour les amendes de police.
- Réversion de 10% de la part communale de la taxe d'aménagement à la CCBPD.
- Demande de subvention au titre du fonds de soutien de l'investissement local (DSIL) pour le financement du passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public de la voirie.

SIVU JEAN BOREL

- Présentation du compte-administratif 2021 et budget 2022.

DIVERS

- Formation cybersécurité organisée par l'AMF en collaboration avec Groupama : sensibilisation aux risques de piratage et aux dispositifs à mettre en œuvre au sein des communes pour les limiter.
- Inauguration de « l'entrée de bourg »(parking) de la salle d'animation le samedi 7 mai à 11h.
- Cérémonie du 8 mai, rendez-vous pour la commémoration à 11h au Vieux Bourg, place du Donjon puis un verre de l'amitié sera offert à la mairie.
- Randonnée VTT le 12 juin organisée par « La Vélozannaise »
- Remerciements de Madame THYSSEN pour l'envoi du bulletin annuel par courrier.
- Prochain Conseil le 10 mai 2022.

Fin de la réunion : 23h15.



Mardi 10 Mai 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 mai 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Pierre MONNERY
Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 12/04/22.

URBANISME

- Permis de construire déposé par EARL « La Grignette » au lieu dit « le Crêt des Femmes » pour construction de 5 poulaillers et extension de chalet. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente BEUF/BURFIN à Chavasson.

VOIRIE

- Lotissement « le Clos d'Epieux » : Le terrassement de la voirie a été effectué.
- Bassin de rétention de la batie : curage effectué.
- Local de la chasse : Le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise ALM Maçonnerie pour la mise en conformité du raccordement des eaux usées aux vestiaires du foot, pour un montant de 3 673€HT.
- L'épaveuse a été réservée (40heures) pour fin mai.
- Compte-rendu réunion communautaire concernant la voirie : Le système de financement de la compétence voirie évoluerait. Après des années d'expériences, il s'avère que certaines interventions sur les voiries de nos communes doivent être à la main de la CCBPD pour des raisons de sécurité.

La proposition consiste dans un premier point à rationaliser l'enveloppe de fonctionnement basée sur un élément de fait : la longueur de voirie (1 000€/KM et chaque commune pourrait réduire son montant si elle le souhaite, le montant sera alors bloqué jusqu'à la fin du mandat).

Le deuxième point concerne l'enveloppe d'investissement où il est proposé de maintenir 85% de cette enveloppe à la main des communes et 15% mutualisés et à l'arbitrage de la Communauté pour les interventions de sécurité et d'urgence sur les voiries des communes.

A l'issue de ces calculs, les communes pourront envisager une enveloppe inférieure ou supérieure en investissement.

Si elles souhaitent une enveloppe supérieure, elles auront deux possibilités :

- Soit une solution pérenne par une diminution de leur attribution de compensa-

tion et l'abondement de leur enveloppe.

- Soit une solution annuelle ponctuelle, par un vote annuel d'un fond de concours, qui pourra être égal au maximum à 50% de leur enveloppe investissement.

Si les communes choisissent de diminuer leur enveloppe voirie investissement, le montant de la diminution leur sera rendu dans l'attribution de compensation.

BATIMENTS

Stade de football :

Deux chauffe-eaux ont été changés aux vestiaires du foot par l'entreprise Chuzeville pour un montant de 1 542€HT.

Le club a commencé la délimitation et le bornage du petit terrain d'entraînement. La commission Régionale des Terrains et Installations Sportives valide la conformité de classement niveau 5.

Ecole :

Un filet d'environ 1m50 de hauteur va être installé sur le muret entre la cour et la propriété CHEVILLARD.

Les téléphones ont été remplacés.

Les volets (côté ruelle de l'église) de la garderie vont être peints et réinstallés.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Rhône Sentiers-Itinéraires : La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a missionné la FFRandonnée 69 pour étudier, réaliser et baliser deux itinéraires de randonnées pédestre :

- Un sentier « Au plus près de l'Azergues », entre Chamelet et Anse.

- Un Retour par les Pierres Dorées, entre Anse et Legny/Les Ponts Tarrets.

La Fédération nous demande la signature d'une convention d'autorisation de balisage afin de définir les conditions d'exécution et de suivi de balisage.

COMMUNICATION

- Petites Cités de Caractère : Ternand sera normalement référencé sur le site d'ici fin mai.

- Fichier des adresses dans la Base des Adresses Nationales (BAN) : la certification des adresses de la commune est à refaire dans la BAN car toutes ne sont pas répertoriées.

- 1er bilan de fréquentation des Gno-lus : sur 12 communes, Ternand se situe à la 6ème place avec 78 LOGs (équipes ayant validé l'intégralité du parcours). Sur la globalité des référencées, 936 parcours ont été réalisés pour 1669 comptes créés.

EAU

- SIEVO : compte-rendu de la réunion budgétaire du 14 avril.

ELECTRICITE

- Visite repoussée de Mr Vabre au stade mercredi 11/5 : l'objectif est de réaliser un devis en prévision du passage en LED des projecteurs
- Le lotissement « la Promenade » intégré dans la démarche performancielle..

DELIBERATIONS

- Demande de subvention- appel à projet pour la sécurisation aux Grandes Planches par l'aménagement de trottoirs et plateaux ralentisseurs.
- Signature de la promesse d'achat de la parcelle C1402 à côté du cimetière.
- Mutuelle intercommunale participation aux frais administratifs.

DIVERS

- Élections législatives les 12 et 19 juin : Organisation du planning.
- Brocante le dimanche 26 juin au stade de football.
- Une remarque de dysfonctionnement à la cantine a été rapportée. Monsieur le Maire a rappelé que ce genre de discussion n'a pas lieu d'être débattue en Conseil Municipal mais en commission de ressources humaines. Il est également souligné qu'il serait préférable de contacter Monsieur le Maire pendant les heures d'ouverture de la mairie sauf urgence.
- Prochain Conseil le 14 juin 2022.

Fin de la réunion : 22h30.



Mardi 14 Juin 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 14 juin 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Michel LAHAIRE

Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 10/05/22.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Mr Jean GOUVERNEYRE au 771 route de la Rejonière pour construction d'une serre. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par Mme Laura BARLERIN et Mr Adrien FOUILLET au 49 rue de la Potte pour construction d'une maison individuelle. Demande de pièces complémentaires.
- Modification de permis de construire déposée par Mr Stéphane VERICEL au 72 route des Plats pour modification de piscine. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la succession QUELIN en Epieux.
- Certificat d'urbanisme pour la succession Jean MUGUET à « la Louattière ».
- Demande préalable déposée par Mme Ghislaine CANIVET au 254 rue du Val d'Azergues pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Le dossier incomplet a été refusé par l'ABF et devra être redéposé avec toutes les pièces nécessaires à son instruction.

VOIRIE

- Impasse de la Mairie : les barrières de sécurité en bois seront remplacées. De-

vis de l'entreprise Essentiel Bois pour un montant de 4 600€ HT. Devis accepté par le Conseil Municipal.

- Chemin de Ronde : proposition de remplacer les barrières en bois défectueuses. Un devis va être demandé.
- L'épareuse est passée sur l'ensemble de la commune.

BATIMENTS

- Maison Médicale : Détérioration des fils électriques de la climatisation par des rongeurs. Intervention de l'entreprise BOLVY.

COMMUNICATION

- Résultat du concours du plus beau village du département : pour le département du Rhône, Oingt a été désigné plus beau village. Il va concourir maintenant pour le plus beau village de la Région.
- Mise en conformité des rues sur la BAN : La liste des adresses de la commune a été mise en conformité sur la Base d'Adresses Nationales. Cependant, un délai est nécessaire pour la mise à jour GPS.
- Plan Communal de Sauvegarde : présentation des modifications apportées.
- Suite aux événements internationaux actuels, la préfecture a demandé de mettre en place, au sein de chaque commune, la collecte et la distribution de comprimés d'iode.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Commission transports-mobilité :

compte-rendu de la réunion du 7 juin. Le calendrier de l'élaboration du Plan Local de Mobilité a été défini : sa mise en œuvre et son suivi sont prévus de mars 2024 à mai 2025. Un bureau d'étude sera recruté d'ici cet été pour réaliser un diagnostic complet et sera subventionné par l'ADEME à hauteur de 25 k€. Une phase de pré-diagnostic est en cours au travers de rencontres réalisées auprès des entreprises et des maires. **Cette commission recherche 3 personnes extérieures aux élus pour participer à l'élaboration du Plan.**

ELECTRICITE

- Stade de foot : projet de remplacement des projecteurs actuels par des LED. Un premier devis succinct a été envoyé : montant approximatif des travaux (48 k€) dont 50% pris en charge par le Syder. Demande à réaliser par le club auprès de la fédération sportive pour obtenir une subvention complémentaire.

DIVERS

- Vente BONNET/SANLAVILLE : La commune n'est pas bénéficiaire des 1/9ème. Monsieur Bonnet est propriétaire par usucapion depuis plus de 30 ans.
- École : Ouverture de la quatrième classe à la rentrée.
- Compte rendu du conseil d'administration du SIVU Jean Borel du 13/06/2022.
- Prochain Conseil le 19 juillet.

Fin de la réunion 22h00

Mardi 19 Juillet 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 19 juillet 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY

Excusée : Audrey PEYRASSE

Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 14/06/22.

URBANISME

- Permis de construire déposé par Mr Antoine RICHEZ au 750 rte de Saint Vérant pour rénovation de maison et construction d'une piscine. Dossier transmis à l'ABF.
- Demande préalable déposée par Mme Valérie DEMAISON au 129 rue du Val d'azergues pour construction d'un abri de jardin. Dossier transmis à l'ABF. Demande de pièces manquantes.
- Demande préalable déposée par Mr

Jean-Guy PAIRE au 726 rte de Ronzières pour construction d'un appentis. Dossier accepté.

- Demande préalable déposée par Mr Richard LEPAPE au 78 rue du Val d'Azergues pour construction d'un abri de voiture. Dossier transmis à l'Architecte de Bâtiments de France. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par OTD Patrimoine au 161 ruelle de l'église pour remplacement des menuiseries existantes, remise en peinture des volets et suppression de la marche d'accès. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Certificat d'urbanisme pour la vente MELLET Louis/MELLET David à Champlong et Bois des Combes.
- Certificat d'urbanisme pour la vente

Rhéal Foncière/VUITTON-GUILLARD au 40 rue du Vieux Bourg.

- Certificat d'urbanisme pour la vente Rhéal Foncière/LAMBERT-LESIEUX au 40 rue du Vieux Bourg.
- Certificat d'urbanisme pour la vente BERCHOUX/COFFY au 1429 route du Berthier.
- Certificat d'urbanisme pour la vente RIVIER/MARIO à « la Combe ».
- Certificat d'urbanisme pour la vente PRADEL/BAUD-LACHANA au 1859 route du Berthier.
- Permis de construire déposé par Mme Laura BARLERIN et Mr Adrien FOUILLET au 49 rue de la Potte pour construction d'une maison individuelle. Dossier accepté.

VOIRIE

- La Potte : Après un état des lieux, la voirie sera rénovée dans sa totalité. En attente de devis d'un technicien de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.
- L'étang de Brou a été réquisitionné par les pompiers.

BATIMENTS

- Salle d'animation : L'entretien de la pompe à chaleur a été réalisé. Passage d'un technicien pour la réparation des deux stores défectueux.
- Studio au 322 rue des Grandes Planches : Attente du devis de l'électricien.
- Local au 322 rue des Grandes Planches : Une annonce va être réalisée pour la mise en location.
- École : L'ouverture de la 4ème classe nécessite divers aménagements (transfert d'étagères, achat d'un vidéoprojecteur, tableau blanc, une armoire, mise en peinture des volets et réinstallation).
Salle d'évolution : un rideau supplémentaire sera installé afin d'obscurcir la pièce dans sa totalité pour le confort de la sieste des maternelles.
- Mairie : Les stores lamelles ont été réparés. Un devis de films protecteurs anti UV a été demandé mais compte tenu du coût très élevé de la prestation, la commission ne donne pas suite et d'autres solutions seront envisagées.
- Le plein des cuves de fuel de la cantine, école et mairie a été réalisé.

SCOLAIRE

- Compte-rendu du Conseil d'école du 16 juin : Ouverture d'une quatrième classe

qui fait suite au grand débat national organisé par le Président de la République dont l'une des mesures portait sur le renforcement des classes de grandes sections avec un effectif maximum de 24 élèves (malgré l'effectif quasi identique à l'année dernière). L'enseignante supplémentaire est Mme Alfonso. Des travaux et achats de matériels seront nécessaires pour la création de cette classe qui sera aménagée au-dessus de la cantine. La gestion du personnel périscolaire sera également impactée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion Mobilité du 5/07 en mairie. Pour réaliser un pré-diagnostic au niveau de la Communauté de Communes, Esther Fondelli (Chargée de mission Mobilité) rencontre l'ensemble des maires afin de déterminer les besoins de chaque commune, faire un état des lieux de l'existant et des contraintes, nos pistes de réflexions et nos projets en lien avec tous les modes de transports (covoiturage, en commun, ferroviaires, modes doux...)
- Compte-rendu de la réunion Finances du 11/07.
- Compte-rendu de la commission Emploi-Jeunesse du 05/07.

COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion de la commission du 28/06.
- Sortie du prochain bulletin le 2/09.
- Sortie du dernier bulletin quadrimestriel le 16/12.

ELECTRICITE

- Compte-rendu du comité syndical du 14/06.

Points essentiels à retenir :

- 46 dépôts de demande de subvention DSIL ont été déposés par le SYDER dans le cadre des travaux de la démarche performancielle dans laquelle nous sommes engagés.
- Candidature du SYDER sur deux appels à projets pour l'obtention de subventions complémentaires :
- Energie, Innovations et expérimentations territoriales (porté par la Région)
- Territoires Intelligents e durables (porté par l'Etat).

DELIBERATIONS

- Revalorisation du loyer de Madame Bourgeois.
- Revalorisation du loyer de Madame Pahisa.
- Signature d'une convention de partenariat pour la réalisation de diagnostics énergétiques de bâtiments publics
- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour l'accès à un service de suivi d'optimisation des consommations d'énergie des bâtiments.
- La commune se porte caution pour la demande d'un prêt de 100 000 € auprès de la MSA par l'association MARPA (les Trois Ruisseaux).

RESSOURCES HUMAINES

- Organisation des services périscolaires pour la rentrée.

DIVERS

- Brocante le dimanche 28/08 au stade.
- Prochain Conseil le 20 septembre 2022

Fin de la réunion 22h10

Ternand à la pointe de l'immobilier !

Vous souhaitez engager des démarches immobilières (achat, vente, location) ? Alors n'hésitez pas à consulter nos deux professionnelles sur la commune !



Sandrine Kermann, active depuis 3 ans, a choisi d'être indépendante. Elle s'appuie sur le réseau Efficity qui lui a permis d'avoir un cadre « professionnel » pour débiter sa nouvelle activité. Il y a 3 ans, elle a décidé de quitter son travail. Pour pouvoir assurer sa nouvelle profession, elle se lance un défi : passer un Bachelor ! Depuis, elle a su créer un réseau basé sur la confiance, la discrétion

et la recommandation. Vous pouvez la contacter directement en consultant son site www.efficcity.com/skermann/ ou par mail à l'adresse suivante : skermann@efficcity.com

Depuis peu, une autre possibilité vous est proposée : Béatrice Gabardo, originaire de Létra, a décidé d'ouvrir son agence dans les anciens locaux de la pharmacie rue des Grandes Planches. Experte en immobilier depuis 2011, elle vous accueille du lundi au samedi et saura vous accompagner dans tous vos projets. Vous pouvez également consulter son site internet www.gabardoimmo.com ou la joindre par mail à l'adresse suivante : contact@gabardoimmo.com



Nous sommes certains qu'elles sauront, à leur manière, vous donner satisfaction !

Vente d'œufs bio à la ferme de la grignette

Après avoir travaillé pendant une quinzaine d'années dans une ONG Humanitaire, Julien Cadu et sa compagne Camille Stouls accompagnés de leurs 3 enfants ont décidé de changer d'horizon en venant s'installer sur notre commune pour créer une micro ferme de 600 poules pondeuses, choix délibéré car Ternand a une réelle démarche éco-dynamique. Ils soulignent qu'il y a de bonnes ondes et sont tombés sous le charme de ce lieu, même s'ils leur manquent encore 1 à 2 hectares pour développer le maraîchage et les petits fruits. Les encouragements de beaucoup de personnes, la manière dont le projet a été accueilli et le soutien apporté dans les démarches administratives par la Mairie, la société de chasse qui les a aidés dans leur lutte contre les prédateurs les ont confortés dans leur choix.

Ils ont acheté un terrain à la limite de Saint Vérand sur lequel ils ont installé leurs poulaillers. Les poules, élevées en liberté dans les bois, leur permettent d'être dans une démarche complètement écologique et de vendre leur œufs avec le label « BIO ». Pour l'instant, leurs canaux de ventes sont quelques épiceries de proximité (Ets Coquard à Saint Vérand, Les Coquelicots au Pont de Dorieu, Le potager des Pierres Dorées et sur Lyon), des marchés (Les Jardins Telluriques à Chessy, Le marché Bio de Villefranche le samedi matin, Sainte Consorce...) et

quelques restaurants (Le Clos des Plaines, La Table du Donjon, la Clef de voûte, le Black Horse et la crêperie, L'Auberge de la place à Ville sur Jarnioux, Le Saint Vincent à Saint Vérand, La Corbeille Fleurie à Liergues, The Popotte à Tarare...). Ils cherchent encore d'autres sources de vente. Vous avez également la possibilité de vous approvisionner directement à la ferme le mercredi de 17h à 19h. Alors, n'hésitez pas !

www.lagrignette.fr / lafermedelagrignette@gmail.com / Tel : 06.22.52.21.92

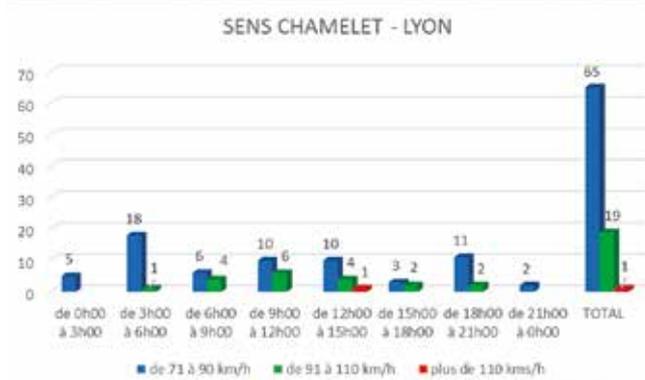


Compte-rendu du radar pédagogique aux grandes planches

Suite à quelques signalements, nous avons décidé, en collaboration avec le Département, d'installer un radar mobile au centre des planches afin d'analyser les flux et la vitesse des véhicules sur la période du 7 mars au 21 mars. Le Département nous a communiqué les résultats dont nous souhaitons vous faire une synthèse, sachant qu'il comportait des relevés dans les deux sens de la circulation.

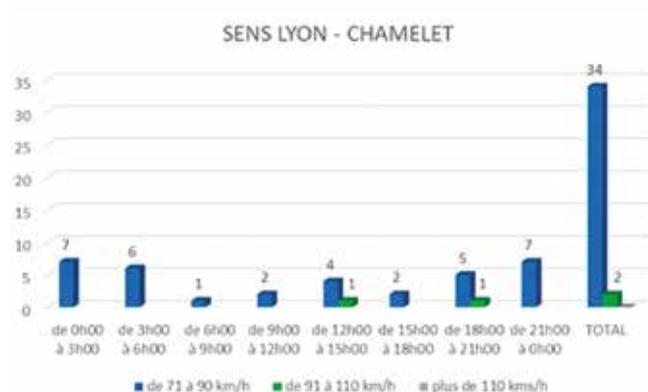
Le trafic a été de 42 657 véhicules dans le sens Chamelet - Lyon soit 2 844 véhicules/jour : la vitesse moyenne relevée a été de 39 km/h.

- 92.94 % des véhicules ont respecté la limitation de vitesse actuelle (inférieure à 50 km/h)
- 6.85 % des véhicules sont compris entre 50 et 70 km/h.
- 85 véhicules ont dépassé très largement la vitesse autorisée, allant même jusqu'à 123 km/h pour l'un d'entre eux pendant la pause méridienne (voir l'histogramme ci-dessous représentant le nombre de véhicules par tranches horaires et vitesses relevées).



Le trafic a été de 43 754 véhicules dans le sens Lyon - Chamelet : la vitesse moyenne relevée a été de 37.64 km/h.

- 95.14 % des véhicules ont respecté la limitation de vitesse actuelle en traversant les Planches (inférieure à 50 km/h)
- 4.77 % des véhicules sont compris entre 50 et 70 km/h soit 2 088 voitures
- 36 véhicules ont dépassé très largement la vitesse autorisée avec une pointe à 94 km/h à 14h (voir histogramme ci-dessous).



Compte tenu de ces résultats, nous avons décidé d'engager une réflexion pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée des Planches : nous rappelons que la distance de freinage nécessaire à 70 km/h est de 50 m sur sol sec et 75 m sur sol humide. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet dans nos prochains bulletins.

La MARPA des 3 ruisseaux ouvre ses portes !

Les travaux sont maintenant finalisés pour accueillir les futurs résidents ! Les extérieurs seront réalisés à l'automne pour garantir le bon enracinement des plantations : pelouse, arbres et arbustes.

Dans la première quinzaine de septembre, les premiers locataires prendront leurs quartiers au 60 impasse des 3 Ruisseaux. Thomas DUPERRIER, directeur de la structure en fonction depuis le 1er juillet, sera très heureux de les accueillir.

Compte tenu du taux d'occupation, les 10 communes porteuses du projet ont décidé d'ouvrir la location à tous les demandeurs afin de remplir la structure au plus tôt.

Deux portes ouvertes ont été organisées : la première a eu lieu samedi 27 août et la seconde se tiendra samedi 10 septembre de 9 heures à 12 heures. Vous pouvez venir visiter et poser vos questions.



Etat Civil

NAISSANCE

MOREAU Laura, Jade, Marine
née le 14 avril 2022 à Gleizé

MARIAGES

Lucie GROS & Emilien LABROSSE le 28/05/2022

Hind BOUAMI & François-Xavier CHARLET le 16/07/2022

DÉCÈS

BALLANDRAS René 17/04/2022

BUTTE Patrick 27/04/2022

LINARELLO Maria le 02/06/2022

JOLY née POULY Eliane le 20/07/2022

LINARELLO Doménico le 07/08/2022

Ouverture de chambres d'hôtes



Pour recevoir nos touristes dans de bonnes conditions, notre cité propose un large choix d'hébergements que vous pouvez retrouver sur notre site internet (Ternand - Petites Cités de Caractère - Village classé du Beaujolais) : il vient de s'enrichir d'une nouvelle offre de chambres d'hôtes. Le Clos de Ronzières a ouvert ses portes !

Habitant Lyon depuis une quinzaine d'années, Véronique Chançon et son mari cherchaient une maison de campagne à pas plus de 40 min de Lyon. Après maintes recherches, ils ont orienté leurs recherches sur des fermes à rénover. L'opportunité s'est présentée à Ternand ! Malgré les gros travaux à réaliser, le coup de cœur a été immédiat lorsqu'ils ont découvert cette demeure à réhabiliter. L'objectif était de transformer une partie des bâtiments en chambres d'hôtes. Cette motivation est née à travers leur vécu : ils séjournent régulièrement dans ce mode d'hébergement. L'autre facteur important est qu'ils ont développé leur sens de l'hospitalité en accueillant régulièrement des étrangers de tout âge et de classes sociales différentes venant faire leurs études à Lyon.

Une première tranche de travaux a été réalisée dans une magnifique longère rénovée avec la création de deux chambres d'hôtes. Ils ont en tête, à l'avenir, de transformer une ancienne étable pour donner naissance à d'autres possibilités d'accueil.

Venez découvrir notre belle Petite Cité de Caractères et par la même, profiter de ce havre de paix lors de votre séjour ! Véronique vous apportera toute l'attention nécessaire pour que ce séjour soit une réussite !

Vous pouvez la contacter par mail (contact@leclosderonzieres.fr), par téléphone (06 89 53 24 37) ou consulter son site internet : <https://leclosderonzieres.fr>

AGENDA

- 10/09** Contes du Chemin de Ronde de 15h à 19h
Coût : 8€ pour les + de 12 ans
- 17/09** Journées du Patrimoine
- 24/09** Pique-nique géant au stade
organisé par le comité des fêtes
- 22/10** KIFEKOI (rdv 8h salle d'animation)

Retour en images sur ces derniers mois...



Rallye de Charbonnières



Inauguration G nolus



Inauguration Entrée de bourg



Commémoration du 8 mai 1945



Course de caisses à savon



Fête des classes en 2



Fête de l'école



Rosé Nuits d'été



Tournoi de foot